

■ **GM Conseils Assurances SA**, à Genève, conseil, courtage et gestion dans le domaine de l'assurance et de la prévoyance (FOSC du 18.11.2003, p. 7). La société est dissoute sans liquidation, au sens de l'article 748 CO, par le fait que la société SYMPHONY SA, à Genève (anciennement Courtage SA, à Lausanne), en reprend l'actif et le passif.

Journal no 7761 du 30.06.2004  
(02344680 / CH-660.0.275.986-8)